



N° 115
21 août 2002
Bimensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

67 apprentis ont rédigé chacun un article et réalisé un film vidéo afin de se familiariser avec l'administration.

3



EMPLOI

19 postes vacants.

8



VIOLON D'INGRES

La lune de miel de Gilbert Duruz.

11



UNE JOURNÉE AVEC

La Gazette inaugure une nouvelle rubrique, *Une journée avec*, qui vous raconte le quotidien d'un collaborateur. Place à David Diessenbach.

12



ACTUEL

Economies obligent, les lampes halogènes de l'administration seront progressivement remplacées.

14



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

15



MEMENTO

Entre témoignages, photos et maquette, une exposition raconte les vingt ans du CHUV.

16

Sport et fonction publique: performance à améliorer



Une quinzaine de collaborateurs de l'Etat de Vaud se retrouvent tous les mardis, entre 12h et 13h30, à la salle de gym de La Blécherette, histoire de se défouler lors d'un match de volley-ball avant de repartir au boulot, bon pied bon œil.

Le sport augmente-t-il les performances au travail? Donne-t-il de joyeuses couleurs à la tâche? Ce n'est pas directement prouvé, mais démontrer le contraire serait sans doute impossible. Conjugée aux autres facteurs d'une bonne hygiène de vie (alimentation saine, renoncement au tabac notamment), l'activité physique est si importante pour le bien-être au quotidien que même l'Organisation Mondiale de la Santé se préoccupe de le rappeler. Dans le cadre de la «Journée mondiale de la santé», le 7 avril 2002 a été placé sous le slogan: Pour votre santé, bougez!

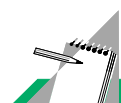
Dans l'administration vaudoise, rien n'est encore prévu pour inciter les fonctionnaires à bouger. Cependant, des projets pourraient voir le jour, encouragés par les recommandations des médecins du travail. Le CHUV, par exemple, a organisé une exposition en novembre 2001 pour faire bouger son personnel. L'appel a été entendu, il est suivi aujourd'hui encore. Le secteur Médecine du personnel du Centre

hospitalier en profite pour préparer de nouvelles offres.

Dans d'autres secteurs de l'administration, des collaborateurs qui ont la bosse du sport et de l'amitié organisent entre eux des rencontres, joutes et tournois qui les détendent efficacement et leur fait voir le travail en rose. D'autres préfèrent la course en solitaire sur une piste finlandaise, d'autres encore profitent des installations sportives de l'université et du Centre de gendarmerie de la Blécherette.

Pourtant, il faut bien constater que la majorité des employés d'Etat restent probablement enfoncés dans la sédentarité. Selon une enquête réalisée dans 120 entreprises vaudoises, seuls 20% des employés pratiquent régulièrement une activité physique. Il n'y a pas de raison pour que cette proportion soit différente dans l'administration. Ce ne sont pas tant les équipements qui font défaut, rappelle le délégué au sport Marcel Parietti, c'est la volonté!

pages 4 à 7



PETITES ANNONCES

Vacances: Verbier, appartement à louer en été ou en hiver (dates à convenir), 3 pièces en duplex avec terrasse, vue imprenable, exposition sud, situé entre Savoleyres et le Sonalou. Renseignements au 021/ 802 47 88 ou 079 / 562 42 31.

Vacances: Verbier, à louer (été/hiver) appartement de 2 pièces (2 à 4 personnes) dans un petit chalet situé à 50 mètres des bus et du télécabine, grand balcon sud, vue et tranquillité. Tél.: 021 653 13 95.

A louer: à Prilly-Renens, à proximité du terminus n° 9, -dans les combles d'une villa jumelée, quartier calme, une chambre meublée de 60 m², avec salle de bain. Jouissance de la cuisine et de la terrasse. Tél.: 021 316 42 39 (matin) ou 021 635 05 55 (après-midi/soir).

Cherche à louer: appartement de 2 ou 3 pièces, région la Côte (Rolle et env.) ou Lausanne-Ouest (près de Dorigny), avec balcon ou terrasse, cuisine agencée. Loyer maximu Frs 1'300.-, charges comprises. Tél. prof.: 021 692 41 10, privé: 021 826 06 38.

Cherche à louer: appartement de 3 à 3,5 pièces, Lausanne Est – environs. Calme, ensoleillé, avec balcon (orienté sud-ouest), cuisine agencée et place de parc. Loyer raisonnable. Tél.: 021 702 21 27 (privé), 079 648 64 68 ou 021 316 88 37 (prof.).

A vendre: canapé rembourré, moderne, cuir noir, 2pl. 1/2, très bon état, (1'600.-) et 2 fauteuils modernes, tubulaire chromé et cuir noir tendu, modèle Marcel Breuer, bon état (250.-/pièce). Tél.: 079 203 04 36.

A vendre: Veysonnaz (sation du Valais), magnifique appartement de 2 1/2 pièces + cuisine agencée et salle de bains, cheminée de salon, vue sur la plaine du Rhône, au pied des pistes de ski et à proximité de la piscine et du tennis. Rapport qualité-prix imbattable: frs 180'000.-. Tél.: 022 368 12 49 (soir).



La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

ACTUEL

Cinq formations pour un univers

Cèdres Formation à Lausanne propose des rencontres pour mieux comprendre l'influence des religions dans notre monde

Cèdres Formation, qui a obtenu en juin 2002 le «Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue» (certification EduQua), propose dès fin septembre des modules de formation sur cinq thèmes. *Religion et Société, Cultures religieuses, Histoire de vie et spiritualité, Ethique et débats de société, Christianisme et civilisation.* Sous ces diverses appellations, Cèdres Formation désire donner aux participants les clés pour une meilleure compréhension et une mise en perspective des religions

dans notre monde moderne ainsi que de stimuler les échanges de points de vue entre participants.

Pour tous renseignements: Cèdres Formation, tel.: 021 646 37 41, www.cedresformation.ch



La brochure «Clés pour les religions» décrit de manière détaillée les thèmes abordés dès le mois de septembre par Cèdres Formation.



COURRIER

Consommation d'électricité cachée: faut-il tirer la prise?

Le bulletin de la FRC, *L'achète mieux*, a récemment consacré un article fort intéressant sur la consommation des appareils électroniques en «standby». C'est ainsi que j'ai appris que la plupart des appareils hi-fi et des ordinateurs éteints continuent à consommer de l'électricité, même si aucun témoin lumineux ne reste allumé. En effet, ces appareils fonctionnent avec du courant continu et nécessitent donc un transformateur. Or, celui-ci est le plus souvent placé avant l'interrupteur, et de ce fait consomme du courant même quand l'appareil est éteint.

L'impact écologique (on parle de l'équivalent de cinq centrales nucléaires pour ce courant résiduel inutile en Europe) est désastreux, l'effet sur la facture d'électricité ne l'est pas moins. Je me suis rendu compte que mon ordinateur professionnel Compaq fait partie de ces appareils en constatant

par hasard qu'une led à l'intérieur du capot restait allumée alors que mon poste était éteint. Un rapide calcul m'amène à constater que mon poste, que je croyais éteint, reste inutilement allumé au moins les trois-quarts du temps chaque semaine. Vu les principes de rationalisation en cours, j'en déduis que c'est le cas de la totalité des postes de l'Etat de Vaud.

Pour y remédier, deux solutions: tirer les prises de mon poste chaque fois que je l'éteins; ou doter chaque poste d'une prise multiple munie d'un interrupteur pour couper l'alimentation électrique. Cette dernière solution, de loin la plus pratique, devrait revenir au maximum à fr. 5.-- par unité, mais je ne doute pas que par un achat groupé de la CADEV les prix pourraient être sensiblement plus bas. Et j'imagine que cet effort financier pourrait être rapidement rentabilisé par l'économie en consom-

mation électrique.

En attendant une décision au plus haut niveau, et compte tenu que cela risque de passer par Berne, je vais appliquer le principe qui fonctionne à coup sûr: en acheter une moi-même!

Marc FAVEZ

Chef de groupe au SPJ

(Réd.) Il existe en effet des possibilités d'économies d'énergie peu ou mal exploitées dans l'administration. La solution de la prise multiple à interrupteur ne peut cependant pas être généralisée, car certains appareils doivent rester branchés en permanence pour éviter la mise en panne de fonctions internes importantes. Pour savoir si votre installation peut être munie sans dommage d'un interrupteur, voire d'un dispositif automatique (écoswitch), adressez-vous à Info-énergie (interne 6 95 55). Afin de donner suite à ce courrier, le Service de l'environnement et de l'énergie enverra prochainement une documentation pratique sur ce thème à tous les services.



Des apprentis «reporters» épatants!

Articles de presse et films vidéo ont été le quotidien, durant une semaine, des plus jeunes collaborateurs de l'administration vaudoise

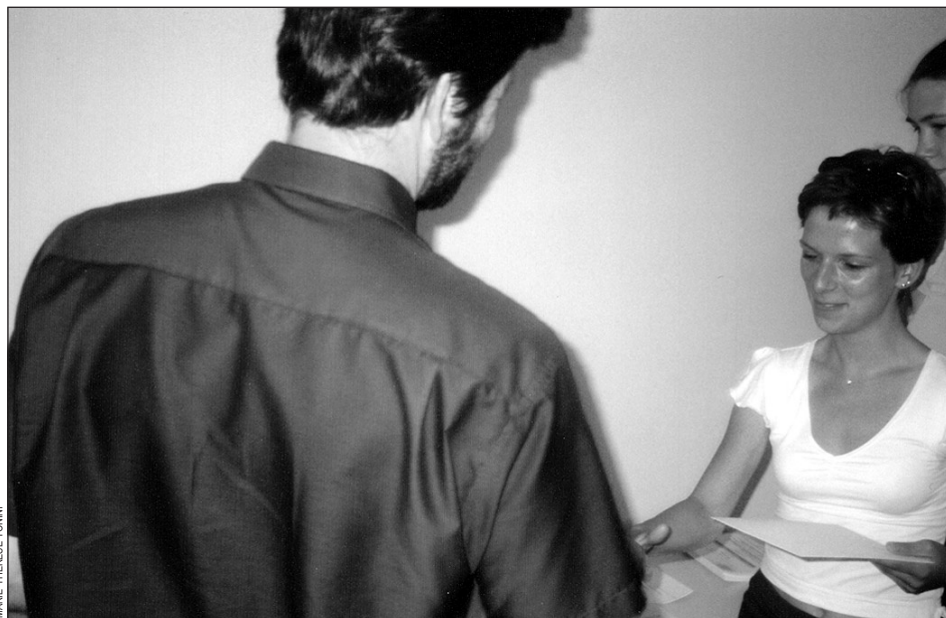
«**L**es apprentis de commerce – en 2^e année de formation – m'ont épatée. Ils étaient tous très motivés», déclare sans ambages Marie-Thérèse Tonini, responsable de formation au Centre d'Education Permanente (CEP), s'exprimant sur la semaine particulière qu'ont vécue ces jeunes collaborateurs.

Du 8 au 12 juillet, 67 étudiants, répartis en huit groupes, ont rédigé chacun un article de presse et réalisé un film vidéo. Le but de cette semaine est de permettre aux apprentis de se familiariser, de manière ludique, avec le «Classeur de l'Apprenti». Cet outil leur permet d'approfondir leurs connaissances de l'Administration Cantonale Vaudoise (ACV), thème d'examen de fin d'apprentissage.

Créations sur divers thèmes

Lors de cette excellente deuxième édition, munis de stylos et de caméras, bardés de créativité et d'originalité, ils ont traité de thèmes aussi variés que «L'histoire du canton», «La population vaudoise», «Organisation et coordination», etc. Ces «mots-clés» avaient été déterminés par François Cuenoud, responsable du projet, et Marie-Thérèse Tonini. Il faut souligner qu'ils ont travaillé sur leurs sujets en toute liberté.

Pour les aider dans leurs tâches, chaque



Malgré la qualité de tous les travaux présentés, il a bien fallu que le jury établisse un palmarès. Une apprentie reçoit comme prix un bon de lecture des mains de Pierre Jacot (de dos), directeur du Centre d'Education Permanente.

groupe a reçu l'appui d'un tuteur. Ces derniers, des apprentis de 3^{ème} année venant de terminer leurs examens pour l'obtention du CFC, ont eu, outre leur propre expérience de l'an dernier, une journée de formation les préparant à leur fonction. Les cadets ont pu suivre un exposé de Francine Crettaz qui leur a donné des conseils pour la rédaction d'un article.

Leurs travaux de qualité ont été jugés et les gagnants par le jury, composé de «seniors» de l'administration ont été récompensés. Sur la base d'un vote fait par tous les apprentis qui ont participé à cette semaine d'études, un prix du «pulic» a été remis à un autre groupe.

Les responsables de la formation ne sont pas les seuls à avoir pris plaisir à cette semaine particulière. On a pu constater, à la lecture de leurs évaluations, que les jeunes gens ont également énormément apprécié les activités proposées. Ils l'ont démontré au travers leur travail.

François Cuenoud et Marie-Thérèse Tonini ne s'en cachent pas lorsqu'ils déclarent avoir eu énormément de plaisir à «travailler» avec ces apprentis motivés et créatifs.

Les copies des articles et la cassette de tous les films, seront disponibles, fin septembre, auprès du responsable des Ressources Humaines de votre département.

Chefs de service et bostryche, tous unis sur le nouveau site environnemental



Avec la publication du nouveau site internet du service des forêts, de la faune et de la nature, l'environnement est à nouveau à l'honneur sur le web.

Du bostryche typographe, un insecte qui s'attaque aux arbres affaiblis, aux mygales bien vaudoises, en passant par la protection des biotopes, ce site internet illustre une fois encore l'énorme travail entrepris par l'Etat de Vaud pour protéger notre environnement.

Simple à utiliser, ce site didactique, propose également

de nombreuses pages pratiques. On peut ainsi y découvrir des informations telles que comment obtenir un permis de pêche, une indemnisation en cas de dégâts causés aux cultures par le gibier, etc., ainsi que les principales lois cantonales et fédérales.

A souligner, qu'on trouve facilement son chemin sur le site de ce grand département. Les références des personnes à contacter, en cas de nécessité sont faciles à trouver.

Pour visiter le site:
<http://www.dse.vd.ch/forets/>

Les collaborateurs de l'Etat de Vaud en mal de mouvement

Faut-il faire du sport quand on est employé de l'Etat? Avoir une activité physique régulière en tout cas, insistent les spécialistes. Dans le secteur privé, seuls 20% des collaborateurs suivent ce conseil.



L'un des portraits de collaborateurs du CHUV cadrés pendant leur activité sportive à l'occasion d'une exposition consacré au sport montée en novembre 2001 (voir en page 7). Ici Laurent Meier.

La sédentarité des Suisses se paie chaque année par 2000 décès, 1,4 millions de cas de maladies et 1,6 milliard de frais de traitement, selon une étude de l'Office fédéral de la Santé Publique (OFSP, 2001). «L'inactivité physique va de pair avec des troubles physiques accrus, des périodes d'incapacité au travail plus longues, un alitement prolongé», conclut une autre analyse mandatée par l'Office fédéral du sport (OFSP, 2000).

Selon cette analyse, «l'inactivité a massivement augmenté chez les personnes de formation inférieure, ainsi que chez celles ayant un revenu inférieur à 6000 francs. Le manque d'exercice a surtout augmenté chez les personnes n'occupant pas de fonction supérieure.» Contrairement à ce qui se passait encore cinq ans plus tôt, «le fait d'avoir un horaire professionnel chargé est désormais devenu une cause supplémentaire d'inactivité physique.»

Place à l'homo sedens

Le professeur Roger Darioli, spécialiste FMH en médecine interne, note que depuis

une cinquantaine d'années «l'évolution de notre société a été marquée par d'importants changements de nos habitudes de vie, allant de pair avec l'automatisation et la motorisation de la quasi totalité de nos actes quotidiens, d'où l'émergence d'une nouvelle espèce que l'on pourrait désigner homo sedens.»

40% de personnes ne bougent pas

La Fédération vaudoise des Ligues de la Santé a enquêté sur les lieux de travail en menant une campagne de promotion de la santé. Il s'agissait «de montrer l'importance de l'inactivité physique et de ses répercussions sur les risques cardiovasculaire et coronarien auprès de 16'000 employés de 120 entreprises du canton. Les résultats donnent une proportion de 40% de personnes sans activité physique hors travail et de 20% avec une activité régulière. Par rapport à ces dernières, les sédentaires présentent un profil de risque cardiovasculaire significativement plus altéré, qui va de pair avec un accident coronarien. Ce constat impose d'encourager en entreprise le retour à une

activité physique hors travail.»

Et si l'Etat favorisait le sport?

Les employés de l'Etat de Vaud n'ont pas fait partie de l'analyse, mais ils ne devraient pas influencer les résultats. L'Etat aussi doit encourager son personnel à bouger et lui en donner les moyens. Certes, les finances vaudoises sont en mauvaise santé. On sait aussi que l'absentéisme coûte cher aux employeurs. «Je suis très conscient des soucis financiers du canton, mais trouverais regrettable que l'on ne favorise pas l'activité physique», dit le Dr Jean Martin, médecin cantonal.

Courir à la pause de midi

«L'Etat a tout à gagner que ses employés fassent du sport, renchérit le délégué au sport, Marcel Parietti. Les exercices d'assouplissement au bureau ne suffisent pas. D'ailleurs, chacun sait ce qu'il doit faire. Ce qui manque, c'est la volonté. Depuis les immeubles de la Barre, par exemple, il est facile d'aller courir dans la forêt pendant la pause de midi. L'Etat pourrait équiper ses bâtiments de vestiaires et de douches, installer des vélos et du matériel qui permette de courir sur place.»

«Favoriser le sport va dans le sens de la promotion de la santé, approuve le Dr Marcel-André Boillat, professeur associé et médecin adjoint à l'Institut universitaire romand de Santé au Travail. Mais il y a encore des entreprises qui doivent faire un effort pour de meilleures conditions de travail. Je suis parfois surpris de constater que des employeurs se préoccupent beaucoup de la personne, en aménageant des espaces sans fumée par exemple, et ne s'inquiètent pas davantage de sa place de travail.»

Le SPEV y réfléchit

C'est dans cette vision plus globale qu'iront les améliorations. Un appel des médecins et spécialistes de la sécurité au travail a donné lieu à une directive fédérale qui vise à «mettre en oeuvre une politique de prévention des risques professionnels». Au service du personnel (SPEV), on en profite pour réfléchir aux moyens d'améliorer le bien-être général des employés, donc les performances au travail.

Geneviève Praplan

Le sport est-il compatible avec le métier de Conseiller d'Etat?

La politique est une grande mangeuse de temps et d'énergie. Pratiquement tous les Conseillers d'Etat le regrettent puisqu'ils avouent ne pas pouvoir consacrer le temps qu'ils souhaiteraient à des activités physiques. Cependant...

Quel est votre sport préféré?

Philippe Biéler: le ski, sous toutes ses formes.

Pascal Broulis: j'aime les randonnées, le ski alpin et le tennis.

Anne-Catherine Lyon: j'en ai plusieurs! La course à pied, le volley et la natation.

Jacqueline Maurer: l'athlétisme, que je pratique «en spectatrice ou téléspectatrice!» J'admire ce sport qui allie la performance physique à l'esthétique.

Jean-Claude Mermoud: la randonnée en montagne, à pied et à ski.

Charles-Louis Rochat: le ski de fond.

Pierre Chiffelle: le jogging et la natation.

Quel sport pratiquez-vous le plus fréquemment?

Philippe Biéler: la marche.

Pascal Broulis: j'ai dû renoncer au tennis pour des raisons



de santé (un coude cassé). Je pratique donc surtout la marche et le ski.

Anne-Catherine Lyon: la course à pied.

Jacqueline Maurer: depuis de nombreuses années, la marche, en forêt de préférence, et le vélo. Deux activités qui me permettent de me détendre, de me ressourcer et, accessoirement, de travailler mes muscles.

Jean-Claude Mermoud: le vélo en été et le ski en hiver.

Charles-Louis Rochat: la marche.

Pierre Chiffelle: en fait, je pratique deux sports, le jogging et la natation.

Une demi-heure quotidienne d'activité physique pour tous

Le professeur Roger Darioli a participé à la campagne dans les entreprises de la Fédération vaudoise des Ligues de la Santé. «Nous cherchons à promouvoir une demi-heure quotidienne d'activité physique pour tous, afin qu'elle devienne une habitude comme prendre sa douche ou se brosser les dents.»

Quels sont les avantages d'une activité physique?

Ils sont bien connus. L'activité physique stimule les systèmes cardiovasculaire, respiratoire et ostéomusculaire dont le bon fonctionnement garantit la sensation de pleine forme. Elle renforce les défenses de l'organisme, réduit la tension nerveuse, procure un sentiment de bien-être et favorise la consommation des surplus d'énergie.

Ne vaudrait-il pas mieux encourager le sport?

Nous avons tort de dire: faites du sport! à



Le professeur Darioli prône une activité physique quotidienne d'intensité modérée. «Ce qui importe, c'est de bouger en se faisant plaisir».

quelqu'un sans tenir compte de ses goûts. Pour beaucoup, le sport a perdu son côté festif. Il véhicule une image négative de souffrance, de dopage, de compétition. Ce n'est pas parce qu'un sport ou une activité sont intensifs qu'ils sont meilleurs pour la santé. Pour une personne non entraînée, deux heures de squash par semaine comportent plus de risque d'accidents et ne

sont pas plus efficaces qu'une demi-heure quotidienne de marche. Ce n'est pas non plus parce qu'on est plus rapide que son voisin qu'on en retirera plus de bienfaits. Ce qui importe, c'est de bouger en se faisant plaisir.

A partir de quand une activité physique est-elle profitable?

Elle doit être d'intensité modérée au moins, et faire travailler tous les groupes musculaires. Elle doit entraîner un léger essoufflement, une légère accélération du pouls, une légère transpiration. Selon ses affinités personnelles, la marche rapide, la danse de salon, la pétanque, le jardinage, la gymnastique, le ski de fond, le vélo, le parcours Vita font déjà l'affaire. Il faut entraîner sa force, sa souplesse, mais aussi son endurance par la répétition quotidienne de l'activité choisie. Le plus grand bénéfice de cette activité sera ressentie par les personnes qui y sont le moins entraînées.



Où faire du sport?

Pour l'instant, aucune activité sportive n'est organisée de manière officielle à l'attention du personnel de l'administration cantonale. Cependant, des fonctionnaires peuvent, dans certains cas, profiter des équipements et des installations qui existent, voire d'un programme de sport qui leur est ouvert.

UNIL / EPFL

Le centre sportif universitaire de Dorigny est particulièrement bien équipé: Deux salles omnisports, une salle de musculation, un sauna, ainsi que des aménagements de plein air tels que terrains de football, de beachvolley, piste finlandaise, centre nautique et court de tennis.

Ce centre est ouvert à toutes les personnes qui travaillent à l'Université, à l'EPFL, au CHUV et dans les HES: étudiants, enseignants, concierges, nettoyeurs, restaurateurs, jardiniers, secrétaires, etc, moyennant une cotisation. Une brochure avec le programme des différentes activités est disponible.

Les autres employés de l'administration n'y ont pas accès. Ils peuvent toutefois utiliser les douches et les vestiaires du centre lorsqu'ils vont courir au bord du lac.

Renseignements et inscriptions: 692 21 50. www.unil.ch/sport

Bâtiments scolaires:

Les salles de gymnastique et les piscines des bâtiments scolaires sont à la charge des communes et leur utilisation est réservée aux classes. Mais ces locaux sont généralement ouverts jusqu'à 22 heures et des sociétés locales en profitent, clubs de gym ou de handball, tournois de basket maîtres/élèves et autres manifestations de ce genre. Il n'existe pas de droit acquis d'utilisation pour l'administration cantonale.

Renseignements: auprès des directions des collèges.

Centre Blécherette de la police cantonale

La salle de gymnastique et la piscine du centre sportif de la Blécherette sont en principe ouverts aux groupes venus de l'extérieur, moyennant une demande d'autorisation écrite au Commandant de la Police cantonale. Mais actuellement ces locaux sont surchargés, il n'y a plus de place.



Jean-Pierre Desponds, Yves Croisier, Lucien Imhof, Kim Nguyen, Ahn Nguyen, Leslie Ingle, Paulo De Souza, Michel Cardinaux, Anne Berger, Raymond Joly, André Schneider et Robert Husler (absents: Jacqueline Bachelard, Rosaria Seggio, Olivier Paschoud et Stéphane Schneider), des collaborateurs de l'administration qui se retrouvent tous les mardis midi pour jouer au volley-ball.

Ces collaborateurs qui se bougent... malgré tout

Certains se retrouvent à midi pour un match de volley-ball ou pour taper le ballon tandis que d'autres s'en vont courir en solo. Et de repartir au travail ragaillardis.

L'administration vaudoise ne dispose ni d'une salle omnisports, ni d'une piscine où elle pourrait très officiellement soulager ses maux de dos et se détendre. La belle affaire! Pour un certain nombre de collaborateurs de l'Etat, l'essentiel se niche dans la volonté et le plaisir de se détendre, seul ou en groupe. Le temps de se changer et hop! Voilà le cerveau immergé dans l'atmosphère paisible des sous-bois.

Dans la foulée du médecin cantonal

Ainsi le Dr Jean Martin, médecin cantonal, s'entraîne-t-il régulièrement à la course, 45 minutes, deux ou trois fois par semaine. «C'est un moyen de me vider l'esprit dans le bon sens du terme. Je peux me déconnecter de l'emprise de mes dossiers. Bien sûr,

ça ne vient pas tout de suite. Pendant les dix premières minutes je continue à cogiter. Mais peu à peu je me débranche, je vois le paysage mais les idées vagabondent, le mental est laissé à son libre cours, je ne ressens plus cette obsession de diriger mes idées. La régularité du mouvement permet d'entrer dans cette sorte d'état second.»

Du volley pour se défouler et se détendre

Michel Cardinaux, préposé aux bâtiments de l'Etat de Vaud, fait partie d'une équipe de volley du DFJ qui se retrouve le mardi à midi. «Au départ, des enseignants se sont organisés parce qu'ils aimaient bien jouer. Mais comme il y a souvent des blessés parmi les maîtres de sport, d'autres employés sont venus. Beaucoup travaillent au département des infrastructures.

Nous sommes ouverts d'un département à l'autre, ce qui importe, c'est l'esprit du sport. La moyenne d'âge est de 45 ans; nous nous arrangeons entre plus jeunes et plus vieux parce que nous aimons beaucoup jouer. Le décalage entre les techniques ne nous freine pas non plus. C'est un vrai moment de détente qui nous remet en forme pour l'après-midi. La rencontre nous manque quand elle n'a pas lieu.»

Dans le même groupe joue Jean-Pierre Desponds de la CADEV. «C'est une chic équipe, si je pouvais, je jouerais plus souvent.» Ce qu'il aime dans le sport, c'est qu'il peut «y laisser son agressivité. Le sport nous maintient en forme et quand nous sommes en forme, nous travaillons bien. Pour ma part, j'ai besoin de ma dose d'activité physique.» Mais lorsqu'on se retrouve «avec les copains

de l'Etat de Vaud», est-ce qu'on ne rumine pas ses problèmes professionnels? «Au contraire, on en parle tous ensemble et on les résout, alors qu'on cherchait une solution tout seul, depuis quinze jours. Après la partie, on se douche et on est bien pour reprendre le travail.» Et la différence d'âge dans l'équipe, l'inégalité de performances? «Bien sûr, on aime gagner. Mais si on perd, qu'est-ce-que ça peut faire?»

La discipline du chancelier

Un autre sportif en équipe est le Chancelier Vincent Grandjean, passionné de football, bien qu'il pratique d'autres sports à l'occasion, comme le vélo. Il joue deux fois par semaine avec l'équipe de foot de l'Université. «L'élément de régularité est important. Nos charges professionnelles nous poussent à ne pratiquer le sport que de façon épisodique et du coup, nous en perdons le bénéfice physique. Comme faire du sport me paraît extrêmement nécessaire pour évacuer la pression, m'engager dans un club structuré m'oblige à me discipliner.»

Du foot, tous partis confondus

Le Chancelier joue aussi dans l'équipe de foot du Grand Conseil qui affronte les équipes des autres parlements romands et tessinois lors d'un tournoi organisé chaque été dans un canton différent. Entre mai et août ont lieu quelques matches de préparation. «Les équipes varient peu pendant la durée de la législature, elles consistent un bon brassage de partis politiques et de professions. Le jeu contribue à tisser des liens d'amitié. C'est une composante de la vie extra-professionnelle; le ballon fait partie du loisir à l'état brut.»

Geneviève Praplan

«Sport & santé» au CHUV: un succès!



GENCOV / CHUV

Le stress est important au CHUV et rares sont les incitatifs à la détente. «Il n'existe pratiquement rien dans l'institution, confirme le Dr Frédéric Zysset, responsable du secteur Médecine du personnel. Nous avons eu envie de faire quelque chose pour un personnel à qui l'on demande beaucoup avec peu de retour. On court beaucoup dans les couloirs, mais c'est une activité de contrainte. Le travail du personnel soignant ressemble à un travail de force, des études mettent en évidence des problèmes de dos. Une activité sportive régulière prépare la musculature à l'effort, elle réduit le choc lié à un travail de force. Cela ne suffit pas, mais c'est l'un des petits éléments qui contribuent à lutter contre le stress.»

L'automne passé, la Médecine du personnel et le groupe environnement du CHUV ont donc organisé *Sport & Santé*, une exposition pour «sensibiliser les collaborateurs sur l'utilité de la pratique régulière d'une activité physique, stimuler la reprise ou le maintien de cette activité

et valoriser les possibilités de pratique de sport près de l'institution.»

Le personnel devait se sentir concerné. Ainsi a-t-on projeté une collection d'images de collaborateurs, de toutes fonctions, pratiquant les sports les plus divers, à proximité du CHUV ou ailleurs (photos ci-contre, ci-dessous et en p.4). On y remarquait, par exemple, que les activités physiques faisaient tomber les barrières de la hiérarchie. Par ailleurs des ateliers, tests de performances, propositions d'exercices sur le lieu de travail et conférences ont été bien suivis. Diverses brochures d'informa-



GENCOV / CHUV

tion (Possibilités de sport près du CHUV, Promenades insolites à Lausanne de P. Corajoud, notamment) ont connu un franc succès, environ 20'000 avaient été emportées par les visiteurs avant la fin de l'exposition.

Le succès de *Sport & Santé* se mesure surtout par ses répercussions. Des besoins ont été révélés, il n'y avait pas de salle de gymnastique au CHUV, pas de vestiaires et de douches pour les personnes qui font du footing. Les collaborateurs du CHUV ont désormais accès au Centre sportif de Dorigny. Ils profitent aussi de rabais dans divers clubs. Un guide des possibilités de sports près du CHUV a été édité et des exercices de détente sont proposés sur Intranet.

Le Dr Zysset veut «attiser les braises laissées par *Sport & Santé*. Nous avons organisé des cours Allez Hop! en salle et à l'extérieur, et nous allons recommencer. Nous préparons de nouvelles offres d'activités telles que: aquagym, tonification, étirement. Par ailleurs un groupe de footing se propose de coacher les débutants et l'idée de fonder un club de sport «CHUV» est dans l'air. Pour les personnes inactives, l'échange, le plaisir de côtoyer d'autres personnes, de se faire des amis, de n'être pas seul à transpirer, sont autant de stimulations.» – GP



L'équipe de football du Grand Conseil vaudois, avec des coéquipiers de l'administration cantonale, lors du Tournoi des parlements romands, de Berne et du Tessin, en septembre 1995.

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

DFIN Département des finances

Taxateur/trice fiscal-e (Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A) auprès de l'Office d'impôt des Personnes morales 100%

Mission: contrôler les déclarations d'impôt des Personnes Morales, des Autres Personnes Morales (associations, fondations, etc) et les taxations d'office. Taxer en appliquant les dispositions légales en vigueur. Analyser et traiter les réclamations en 1ère instance. Collaborer à la taxation des dossiers de l'ensemble du canton et assurer les relations avec les contribuables et mandataires.

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent et, selon le niveau de fonction, pratique de 2 à 12 ans dans des activités comptables, fiscales ou bancaires (titres); ou brevet fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire. Quelques années d'expérience dans le domaine comptable et/ou fiscal. Précis-e, organisé-e et flexible, vous appréciez les activités variées et savez gérer vos dossiers de manière autonome tout en participant au travail du team. A l'aise avec les outils informatiques courants, vous offrez une bonne résistance au stress, un excellent sens de l'analyse et de synthèse, le sens de la communication et de l'entregent. Une formation professionnelle supérieure achevée ou en cours (brevet ou diplôme fédéral) et/ou de bonnes connaissances de la langue allemande représentent des avantages.

Renseignements: Mme Anne Mollinet, 021/316.21.24

Adresse: réf. 3671G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Jomini 8 – 1018 Lausanne

Taxateur/trice fiscal-e (Contrôleur/euse d'impôt D, C, B ou A) auprès de l'Office d'impôt de Lausanne-District 100%

Mission: contrôler les déclarations d'impôt des personnes physiques, salariées et indépendantes. Effectuer les taxations en appliquant les dispositions en vigueur (AVS, Impôt anticipé, Impôt fédéral direct, Impôt cantonal et communal). Analyser et traiter les réclamations en 1ère instance. Collaborer à la taxation des dossiers de l'ensemble du district. Assurer les relations avec les contribuables, au guichet ou par téléphone.

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent et, selon le niveau de fonction, pratique de 2 à 12 ans dans des activités comptables, fiscales ou bancaires (titres); ou brevet fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire. Quelques années d'expérience dans les domaines de la fiscalité et/ou de la comptabilité. Précis-e, organisé-e et flexible, vous appréciez les activités variées et savez gérer vos dossiers de manière autonome tout en participant au travail de team. A l'aise avec les outils informatiques courants, vous offrez une bonne résistance au stress, un excellent sens de l'analyse et de synthèse, le sens de la communication et de l'entregent ainsi qu'un réel sens de la qualité de service.

Renseignements: M. Jean-Daniel Delay, 021/316.28.00

Adresse: réf. 3670G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Jomini 8 – 1018 Lausanne

Employé-e d'administration auprès de l'Office d'impôt de Vevey, service de la Recette 50%

Mission: vous collaborerez au soutien administratif concernant les diverses activités liées à la recette et à la comptabilité, à la gestion des demandes de renseignements fiscaux ainsi qu'à l'enregistrement de l'impôt anticipé (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique

de 5 ans en règle générale. A l'aise avec les outils informatiques et les chiffres, possédant un bon esprit d'initiative, précis-e, vous appréciez les activités variées, les contacts et le travail auprès d'une petite équipe. Doté-e d'entregent, vous avez également le sens de la communication et un réel sens de la qualité de service.

Renseignements: M. Pierre Wicky, 021/923.11.27

Adresse: réf. 3680G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Employé-e d'administration pour l'Office d'impôt du district de Lavaux (secrétariat, chancellerie), Cully 100%

Mission: vous collaborerez aux divers travaux de chancellerie (saisie, renseignements fiscaux, vente de formules, etc.) ainsi qu'aux tâches de recette et au contrôle et règlement des cas simples de demandes de remboursement de l'impôt anticipé. Vous aurez également pour tâche la partie administrative du secrétariat et la formation de l'apprenti-e (cl.10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Quelques années d'expérience dans le domaine de l'impôt anticipé. A l'aise avec les outils informatiques, vous avez également des connaissances de la langue allemande ou anglaise. Possédant un bon esprit d'initiative, précis-e, vous appréciez les activités variées, les contacts et le travail au sein d'une petite équipe. Doté-e d'entregent, vous avez également le sens de la communication et un réel sens de la qualité de service.

Renseignements: M. Bernard Guex, 021/799.90.90

Adresse: réf. 3681G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Employé-e de bureau qualifié-e au service de la chancellerie de l'Office d'impôt de Lausanne-District 50%

Mission: vous assurerez la saisie informatique des déclarations d'impôt ainsi que l'ouverture de ces dernières. En parallèle, vous effectuerez différents travaux de classement (cl. 8-11).

Profil: CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Excellentes connaissances en informatique et goût pour les chiffres. Organisé-e, dynamique, précis-e, vous appréciez le travail en équipe et offrez une bonne résistance au stress.

Renseignements: Mme Brigitte Panchaud, 021/316.24.01

Adresse: réf. 3678G, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, CP 177 – 1018 Lausanne 18

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Conseiller/ère en orientation B (Conseiller/ère aux études en sciences du sport) pour l'Université de Lausanne 20%

Mission: conseiller les étudiants au cours de leurs études en sciences du sport de l'éducation physique. Les orienter sur les programmes offerts par la faculté des sciences sociales et politiques. Contrôler la conformité réglementaire et la cohérence pédagogique de leur choix de cours. Les aider à configurer leur licence en fonction de leurs objectifs professionnels (cl. 21-23).

Profil: licence en sciences du sport ou titre jugé équivalent.

Connaissances d'allemand et d'anglais. Italien: un plus. Familiarité avec les outils informatiques: traitement de textes, tableur, bases de données, internet, courrier électronique. Autonomie, bonne organisation, bon contact avec les étudiants. Qualités rédactionnelles. Connaissance du monde académique et si possible de la licence en sciences du sport et l'éducation physique de l'Université de Lausanne.

Renseignements: Mme Françoise Schenk, 021/692.55.38 ou 079/606.37.54

Adresse: réf. 3683G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, Mme Tessa Gozzo, BRA – 1015 Lausanne

Laborantin-e en biologie à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne 100%

Mission: recherches en biologie moléculaire et encadrement d'étudiants et de doctorants (cl. 14-16).

Profil: CFC de laborantin ou titre jugé équivalent, avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue des travaux exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités particulières. Bonnes connaissances et expérience en biologie moléculaire (séquençage), anglais technique, maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel), autonomie, bonne organisation, initiative, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'adaptation, bonnes capacités d'apprentissage de nouvelles techniques, qualités relationnelles.

Renseignements: M. Laurent Keller, 021/692.41.73 ou 021/692.41.60

Adresse: réf. 3686G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, Mme Tessa Gozzo, BRA – 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration pour l'Institut de pharmacologie de l'Université de Lausanne 80%

Mission: gestion comptable de l'Institut, secrétariat, réception et accueil (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Connaissances comptables. Maîtrise des outils de bureautique usuels (Word, Excel, FileMaker Pro) et aisance avec Internet et le courrier électronique. Bonne organisation. Initiative. Bonnes qualités relationnelles et sens du service. Souhaitable: connaissances d'anglais (téléphone).

Renseignements: M. Bernard Rossier, 021/692.53.51

Adresse: réf. 3673G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, Mme Tessa Gozzo, BRA – 1015 Lausanne

Employé-e d'administration pour la Haute école de gestion du canton de Vaud 100%

Mission: accueil, réception, téléphones. Secrétariat de l'école et des doyens. Gestion des dossiers des étudiants. Gestion informatique de divers fichiers. Participation à la gestion et au suivi des examens et de la mise des notes (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Personnalité dynamique, autonome, sachant faire preuve d'initiative et apte à collaborer au sein d'une petite équipe. Résistance au stress, discrétion. Excellentes connaissances du français. Maîtrise des outils bureautiques courants. Connaissance de l'allemand et de l'anglais. Travail 1 soir par semaine (jusqu'à 20 h 30) et 15 samedis matin par année.

Renseignements: M. Ernest Schär, 021/316.55.55

Adresse: réf. 3684G, HEG-Vd, M. Ernest Schär, Av. Collonges 2 – 1004 Lausanne

Employé-e d'administration pour le Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM) 100%

Mission: secrétariat d'élèves: saisie de notes, correspondance pour les doyens, divers travaux de bureau, réception des élèves,

gestion des registres de classe, saisie des factures sur informatique (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Maîtrise des programmes informatiques Word et Excel. Très bonnes connaissances du français. Facilité de contact, volonté de travailler en équipe.

Renseignements: M. Leonardo Veglia, 021/316.03.32

Adresse: réf. 3685G, CEP, M. Leonardo Veglia, Av. de Marcellin 31, CP 240 – 1110 Morges 1

Employé-e de bibliothèque qualifié-e pour l'Ecole professionnelle EPSIC 50%

Mission: assister la responsable dans l'animation et la gestion de la médiathèque/bibliothèque (cl. 9-12).

Profil: CFC (requérant au moins 3 ans d'apprentissage) jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent. Ou CFC (apprentissage de 2 ans) jugé utile à l'exercice de la fonction ou titre jugé équivalent et pratique de 3 ans en règle générale.

Renseignements: M. Pierre Grandjean, 021/622.51.11

Adresse: réf. 3674G, Ecole professionnelle EPSIC, M. Pierre Grandjean, CP 2680 – 1002 Lausanne

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Bibliothécaire B (durée déterminée du 01.11.02 au 30.04.03) pour la Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine 50%

Mission: cataloguer des ouvrages et des multimédias sur Virtua, au sein d'une petite équipe, dans un secteur encyclopédique. Participer à la préparation de présentations thématiques (cl. 14-17).

Profil: diplôme d'une école de bibliothécaires ou titre jugé équivalent. Ou pratique de 3 ans en règle générale en qualité de premier/ère assistant-e de bibliothèque avec responsabilités de bibliothécaire diplômé-e. Diplôme de bibliothécaire (BBS, ESID, HES). Aisance dans la recherche dans les catalogues en ligne et sur Internet. La connaissance de VTLS/Virtua est un atout. Contrat de durée déterminée du 01.11.2002 au 30.04.2003. Adresser offre manuscrite.

Renseignements: Mme Renata Jaccard, 021/316.78.41

Adresse: réf. 3687G, Bibliothèque cantonale et universitaire, Mme Olga Farman – 1015 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration au secteur des Naturalisations du Service de la population pour une durée déterminée jusqu'au 31.12.03 100%

Mission: traiter de manière autonome les demandes de naturalisation en faisant application des législations fédérale et cantonale. Rédiger diverses correspondances. Renseigner les usagers (guichets, prestations de serment et téléphones). Préparer les prestations de serment (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. De préférence CFC de commerce. Esprit d'équipe, sens de l'organisation, rapidité, rigueur et précision, bonne capacité rédactionnelle. Maîtrise de l'environnement MS Office. Personnalité positive et dynamique. Suisse ou titulaire d'un permis C. Les offres de service complètes, avec photo, sont à nous adresser jusqu'au 31.08.02.

Renseignements: M. Laurent Sutter, 021/316.45.91

Délai d'envoi des candidatures (offres complètes avec photo): 31.08.02

Adresse: réf. 3682G, Service de la population, Mme Marianne Grütter, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Ingenieur-e B pour le Service des eaux, sols et assainissement (section Assainissement urbain et rural) 100%

Mission: vous veillez à l'application de la législation en matière d'assainissement urbain, rural, agricole et individuel. Vous collaborez avec les autorités communales dans le cadre de la planification, de la construction, de la réhabilitation et du financement des ouvrages de protection des eaux. Vous assurez la coordination avec les bureaux d'ingénieurs, de géomètres et de géologues. Vous gérez les programmes d'octroi de subventions fédérales et cantonales (cl. 24-28).

Profil: diplôme d'ingénieur EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec pratique de 3 ans en règle générale. Ou: diplôme d'ingénieur ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans en règle générale. Traite des problèmes complexes impliquant des responsabilités importantes. Expérience dans le domaine de l'assainissement, du génie sanitaire, du génie civil ou de l'hydraulique, ainsi que bonne connaissance des communes vaudoises.

Renseignements: M. Gérald Burnier, 021/316.75.49

Adresse: réf. 3679G, Service des eaux, sols et assainissement, M. Gérald Burnier, Rue du Valentin 10 – 1014 Lausanne

Assistant-e social-e A ou Educateur/trice A aux Etablissements de la plaine de l'Orbe 100%

Mission: rattaché-e au service social des Etablissements de la plaine de l'Orbe, vous aurez pour mission d'exercer une action éducative et sociale auprès des détenus au moyen d'entretiens individuels; favoriser la qualité des relations entre le détenu et son environnement extérieur; soutenir l'élaboration de projets de vie en vue de la libération des personnes détenues.

Profil: assistant-e social-e A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Educateur/trice A: diplôme d'éducateur spécialisé ou titre jugé équivalent, pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre.

Renseignements: Mme Fabienne Viret, 024/442.91.91

Adresse: réf. 3675G, Etablissements de la plaine de l'Orbe, M. Denis Pieren – 1350 Orbe

Surveillant A aux Etablissements de la plaine de l'Orbe 100%

Mission: le titulaire est rattaché aux régimes spéciaux des Etablissements de la plaine de l'Orbe. Ces régimes assurent l'accueil et l'évaluation des détenus arrivants, ainsi que la gestion des détenus nécessitant une prise en charge particulière (sécurité renforcée, disciplinaire et unité psychiatrique) (cl. 12-14).

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans en règle générale. Nationalité Suisse, âge entre 25 et 40 ans, casier judiciaire vierge. Un dossier de candidature doit être demandé auprès de l'établissement.

Renseignements: M. Didier Gauthey, 024/442.91.31

Adresse: réf. 3676G, Etablissements de la plaine de l'Orbe, M. Jean-François Madörin – 1350 Orbe

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Greffier/ère substitut au Tribunal des mineurs (durée déterminée, jusqu'au 28 février 2003) 50%

Mission: tenir les procès-verbaux d'audiences; rédiger des jugements et des décisions judiciaires rendues en cours (enquête) ou au terme d'une procédure (exécution); effectuer des recherches de doctrine et de jurisprudence. Assister les présidents, les vice-présidents et les juges délégués du tribunal et remplacer, le cas échéant, les autres greffiers-substituts (cl. 21-25).

Profil: licence en droit ou en sciences forensiques. Engagement d'une durée déterminée, jusqu'au 28 février 2003. Capacité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse; esprit d'équipe; souplesse sur le plan des horaires; maîtrise des outils informatiques.

Renseignements: Mme Elisabeth Adam, 021/316.68.09

Adresse: réf. 3689G, Tribunal des mineurs, Mme Elisabeth Adam, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne

Greffier/ère substitut au Tribunal des mineurs 100%

Mission: tenir les procès-verbaux d'audiences; rédiger des jugements et des décisions judiciaires rendues en cours (enquête) ou au terme d'une procédure (exécution); effectuer des recherches de doctrine et de jurisprudence. Assister les présidents, les vice-présidents et les juges délégués du tribunal et remplacer, le cas échéant, les autres greffiers-substituts (cl. 21-25).

Profil: licence en droit ou en sciences forensiques. Capacité rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse, esprit d'équipe; souplesse sur le plan des horaires; maîtrise des outils informatiques.

Renseignements: Mme Elisabeth Adam, 021/316.68.09

Adresse: réf. 3688G, Tribunal des mineurs, Mme Elisabeth Adam, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne

Employé-e d'administration à l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains 100%

Mission: effectuer tous travaux administratifs dans le cadre d'un greffe d'instruction pénale. Prendre sous dictée des procès-verbaux d'audition (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Précision, rigueur, sens de l'organisation, maîtrise de l'informatique et goût pour ce domaine. Français irréprochable.

Renseignements: M. Jean-Claude Gavillet, 024/557.60.00

Adresse: réf. 3672G, M. le Juge d'instruction de l'arrondissement du Nord vaudois, Rue du Valentin 18 – 1401 Yverdon-les-Bains.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:
8h - 12h et 13h30 - 17h
(vendredi jusqu'à 16h30)



La lune de miel de Gilbert Duruz



Gilbert Duruz, piqué d'apiculture depuis une vingtaine d'années.

Il leur consacre une bonne partie de son temps libre. Pour elles, il s'évade de Lausanne où il travaille comme informaticien au secrétariat général du département de la sécurité et de l'environnement. Afin de les voir virevolter et de les entendre bourdonner, il grimpe régulièrement à Vercorin, perché à 1500 mètres, au milieu des sapins. Voici plus de vingt ans qu'elles le mènent par le bout du nez et que de temps à autre, elles lui infligent un piquant rappel à l'ordre afin de lui signifier qu'il a outrepassé les règles de bienséance de leur royaume. «Il m'est arrivé de récolter en une journée une cinquantaine de piqures». Philosophe, Gilbert Duruz n'en veut pas à ses protégées, pourtant de bonne composition par rapport à d'autres ouvrières beaucoup plus hargneuses, car il semblerait, et c'est là un conseil que les anciens rappellent volontiers au bon souvenir des plus jeunes, «que c'est bon contre l'arthrose»! Volages, elles peuvent parcourir plusieurs kilomètres pour butiner les fleurs de leur choix, douillettes, elles exigent un nid aussi chaleureux qu'exclusif – leur reine n'est pas

partageuse –, capricieuses, elles gratifient aujourd'hui Gilbert Duruz de quelques larmes du précieux nectar alors que l'année d'avant, elles lui en avaient gracieusement préparé plusieurs kilos.

26 ruches

Si elles ne réclament pas constamment sa présence, Gilbert Duruz a toutefois dû planifier son emploi du temps et son travail de façon rigoureuse pour pouvoir continuer, depuis son domicile lausannois, à s'occuper de ses 16 ruches de Vercorin, les plus prolifiques, et les 10 autres installées dans la région de Sion. Une organisation minutieuse, digne de ses protégées, dont on peut apprécier la méthode sur le site internet de l'intéressé: alimentation, enfumage, construction de nouveaux ruchers, traitement, notamment contre le varroa (un parasite arrivé il y a une vingtaine d'années en Suisse et qui fait des ravages dans les ruches), nettoyage, protection contre le froid et contre les fourmis, sélection des reines, élevage et finalement extraction du miel, s'il y en a!

Si pour le néophyte, l'apiculture peut sembler

une occupation ardue, pour Gilbert Duruz il s'agit surtout d'une façon d'évacuer le stress du travail en se plongeant dans le calme et le cycle immuable de la nature. «Mais ce n'est pas un hobby que l'on peut pratiquer seul dans son coin», précise Gilbert Duruz «car si l'apiculture est un milieu humble et discret, les quelque 18'000 apiculteurs amateurs de Suisse sont tous interdépendants, surtout lorsqu'il s'agit de prévenir et d'éradiquer des maladies».

Et détrompez-vous, Gilbert Duruz bichonne ses élues sans voilette et les mains nues. «Mes ruches ne sont pas agressives, une douceur qui trouve son origine dans la génétique mais aussi dans les soins que l'on apporte à la ruche et à la reine». Placidité royale qui a même su s'accommoder d'une cohabitation pour le moins originale: Gilbert Duruz s'est fait une spécialité d'élever deux colonies dans une même ruche, soit deux reines pondant et distribuant leurs ordres l'une à côté de l'autre, avec entre elles une simple paroi. Une biruche, une technique qui lui a été inspirée par ses collègues alsaciens.

Entre Gilbert Duruz et ses abeilles, c'est une lune de miel qui jamais ne prend fin.

Annika Gil

<http://home.urbanet.ch/urba753> ou comment tout savoir sur les abeilles grâce au site personnel de Gilbert Duruz, de ses trucs d'apiculteur en passant par un florilège de citations mettant en scène l'abeille et le miel ou encore un récital de recettes culinaires dont l'ingrédient roi est bien sûr le miel. Gilbert Duruz gère également le site des apiculteurs de Sion et environs: www.abeilles-sion.ch



Les décisions absurdes

Avec son sous-titre, «sociologie des erreurs radicales et persistantes», on pourrait imaginer que l'auteur, Christian Morel, a écrit cet ouvrage tout spécialement pour le Canton de Vaud. Il n'en est rien, car il s'agit bien d'une étude qui se veut universelle et éminemment sérieuse (voir le résumé de l'éditeur). A lire absolument, même sur la plage: le sujet est passionnant, à la fois drôle par l'absurdité des exemples cités et tragique par leurs conséquences; les analyses des causes sont éclairantes et donnent de bonnes idées pour échapper à bien des erreurs.

FC

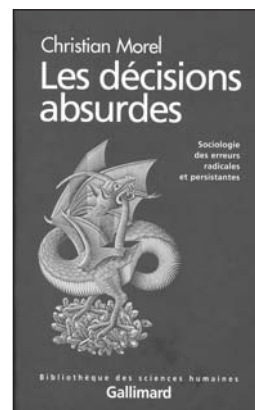
Résumé de l'éditeur

Il arrive que les individus prennent collectivement des décisions singulières: ils agissent avec constance dans le sens totalement contraire au but recherché. Ces décisions absurdes se traduisent par des erreurs radicales et persistantes. Elles sont observées dans des mondes aussi divers que ceux de la technologie, de la vie quotidienne et du management: pour éviter un accident, des pilotes s'engagent dans une solution qui les y mène progressivement; les ingénieurs de Challenger maintiennent obstinément des joints défectueux sur les fusées d'appoint; des copropriétaires installent durablement un sas de sécurité totalement inutile; une entreprise persévère dans l'usage d'un outil de gestion au résultat inverse de l'objectif visé...

Quels sont les raisonnements qui produisent ces décisions absurdes? Les mécanismes collectifs qui les construisent? Les jeux sur les finalités qui les justifient? Quel est le devenir de ces décisions? Comment peut-on à ce point se tromper et persévérer? Ce sont les questions auxquelles Christian Morel

répond à travers une analyse sociologique aux multiples facettes – l'interprétation cognitive qui fait ressortir la puissance des erreurs élémentaires de raisonnement; l'explication collective qui permet d'identifier des modèles d'enchaînement vers l'absurde – nous conduisant à une réflexion globale sur la décision et le sens de l'action humaine.

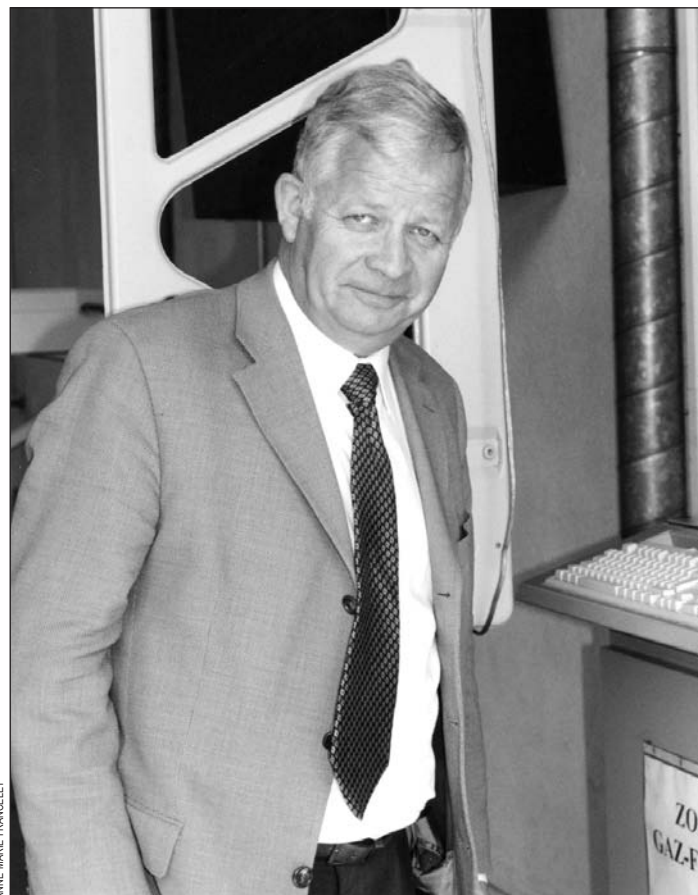
Ouvrage de Christian Morel, Gallimard; Bibliothèque des sciences humaines, 2002





Un travail quotidien au service des automobilistes vaudois

Presque tous les conducteurs vaudois se sont rendus une fois ou l'autre au Service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud, que ce soit à Lausanne, Yverdon, Nyon ou Aigle. On s'y rend, parfois un tout petit peu nerveux, pour faire contrôler sa voiture, pour passer son permis de conduite ou pour aller chercher de nouvelles plaques. Petites visites des centres de La Blécherette et d'Aigle



Adrien Bonzon, chef de la section administrative du service des automobiles

Aigle: à la pointe du contrôle

Avec Titine à l'inspection au centre d'Aigle avec pour guide David Diessenbach, inspecteur technique. Quant à l'examen théorique de conduite, il s'y déroulera bientôt sur ordinateur.

Situé entre campagne et zone industrielle, le Service des autos d'Aigle a vu le jour en 1988. Il draine les automobilistes de la Riviera, de l'Est vaudois et également du Valais tout proche, puisque l'on peut, si on le désire, effectuer l'inspection de son véhicule dans un autre canton. Créé dans un but de décentralisation, le centre d'Aigle réalise aujourd'hui entre 85 et 95 inspections de véhicules par jour. Il se distingue car il est à la pointe du contrôle de l'inspection technique.

De la Testarossa à la Punto

«Bonjour, vous avez les papiers de votre véhicule?». Non, ce n'est pas un policier qui vous prie de lui montrer les documents usuels, mais bien un inspecteur technique

du Service des autos d'Aigle qui va regarder attentivement, vérifier, contrôler, taper peut-être et même conduire votre voiture. David Diessenbach, un parmi les quatre inspecteurs d'Aigle, suit entre 20 à 25 véhicules par jour. Il connaît très bien son métier, suit avec calme et courtoisie toutes les voitures, mais reconnaît que «ce n'est pas la même chose de contrôler une Testarossa qu'une Fiat Uno». Mais l'inspecteur d'Aigle avoue un petit faible pour les véhicules de collection: «Le plus ancien véhicule que j'ai contrôlé date de 1939», se rappelle-t-il.

Le propriétaire invité à participer

15 h15. Une BMW bleue emmenée par un garagiste de Saint-Légier arrive sur la piste.

Tout commence par l'identité du véhicule, puis par le contrôle des phares qui doivent impérativement correspondre aux normes de la sécurité. La voiture est ensuite liftée (élevée), ce qui fait que l'inspecteur ne descend plus dans la fameuse fosse pour inspecter le châssis et débusquer, éventuellement, ce qui cloche. L'automobiliste participe également à l'inspection, ce qui, souvent le rassure, puisqu'il voit exactement la même chose que le préposé au Service des autos.

Une fois les différents examens effectués, tel que contrôler la corrosion, les jeux, la direction et les trains avant et arrière, l'inspecteur prend la place du conducteur et ... en avant pour une conduite et, surtout, un freinage musclé pour vérifier que l'automobile répond optimalement. Retour ensuite au bercail, où l'inspecteur effectue les tests permettant de contrôler si les normes anti-pollution sont respectées. C'est le moment où l'on se risque enfin à poser la question: alors, c'est tout bon? Car ce n'est pas toujours évident, même si chacun est agréable, de revenir une nouvelle fois au Service des autos.

C'est en 1964, année de l'Exposition nationale que le Service des automobiles, cycles et bateaux a vu le jour à La Blécherette. A l'époque, on comptait 120'000 véhicules immatriculés. Trente-huit ans plus tard, le service est devenu une institution, puisqu'il gère quatre fois plus de véhicules immatriculés (475'000 en 2000), emploie 224 personnes et est entouré de trois satellites, à Yverdon depuis 1982, Aigle depuis 1988 et Nyon depuis 1997. Tous ensemble, les quatre centres passent environ 500 expertises... par jour.

«En une phrase, on peut dire que ce service sert à admettre les véhicules et les conducteurs à la circulation», résume Adrien Bonzon, chef de la section administrative. Concernant les expertises, on estime que les deux-tiers des automobiles passent du premier coup.

Comment donner sa chance à sa voiture ?

Existe-t-il des trucs pour que notre voiture passe les contrôles du premier coup ? «Disons plutôt qu'il y a un minimum à faire lorsqu'on se présente à cette inspection. Le véhicule doit être propre, avec un châssis bien lavé, afin que les experts puissent constater l'état de la voiture, mais ce n'est parfois pas suffisant. C'est ainsi que, pour éviter d'avoir des ennuis, c'est bien de demander à un professionnel de contrôler

le véhicule avant le rendez-vous. Mais je ne peux pas vous donner des trucs pour qu'une voiture passe l'inspection, car il n'y en a pas, tout comme il n'y a aucun passe-droit: il y a un traitement d'équité pour tout le monde, professionnels ou privés, précise Adrien Bonzon.

Contrôle de sécurité

Dans le langage courant, tout le monde parle d'une expertise, mais il s'agit plutôt d'une inspection technique du véhicule certifiant que l'automobile présente la sécurité voulue et qu'il corresponde aux normes de protection de l'environnement; mais cela ne constitue pas une garantie de durabilité. «Parfois, ajoute Jean-Jacques Rege, chef du Service des autos et de la navigation, des gens nous demandent des conseils pour savoir si tel ou tel véhicule peut être acheté les yeux fermés ou aimeraient connaître l'adresse d'un bon garagiste, mais il est évident que nous ne pouvons pas entrer en matière. Nous restons neutres et ne donnons jamais notre avis, même si l'on devine que les gens sont un peu déçus.»

Elèves conducteurs vaudois à la traîne

Mais le Service des automobiles, ne se résume pas seulement aux expertises de tous les véhicules qui roulent sur la voie publique, c'est à dire voitures, cyclomo-

teurs, tracteurs agricoles, dameuses, etc. C'est aussi lui qui délivre ou non notre fameux bleu, notre permis de conduire. Et l'on sait que, dans le canton de Vaud, le taux de réussite est de moins de 60 %, alors qu'il est de 66 % en moyenne en Suisse. Les apprentis conducteurs ont-ils moins bûché leurs cours, sont-ils moins attentifs au volant lorsqu'ils passent l'examen, n'ont-ils pas assez roulé avant de venir à La Blécherette? Nul ne le sait, mais n'allez surtout pas croire que les examens sont plus durs dans notre canton, car les tests sont exactement les mêmes que dans toute la Suisse.

9000 transports spéciaux par an

Enfin, le Service des autos et de la navigation, c'est aussi tout un travail d'expertise juridique, par exemple dans le cas d'accidents. C'est aussi lui qui donne les autorisations pour les transports spéciaux (il y en a près de 9000 par an). Enfin, c'est aussi l'endroit où on procède aux retraits de permis, d'une durée d'un mois à une période indéterminée. Comme on le voit, le service des autos et de la navigation ne chôme pas. Malgré le fait qu'il s'est entouré de trois centres régionaux, il est à nouveau saturé à Lausanne et est d'ailleurs à la recherche d'un nouveau site afin d'être plus à son aise.

Anne-Marie Francelet

Examen théorique informatisé

Toutes les valeurs obtenues au cours de l'inspection sont enregistrées sur ordinateur ce qui permet, une fois la visite terminée, de ressortir intégralement les chiffres et de les donner à l'automobiliste. Mais l'informatique ne s'arrête pas à l'inspection. En effet, comme le précise Adrien Bonzon, chef de la section administrative du Service des autos du canton de Vaud, même l'examen théorique va se mettre à l'informatique. Au revoir aux vieux classeurs contenant des fiches avec les fameuses questions, bonjour les ordinateurs où le participant devra cliquer sur la bonne réponse.

Dès l'an prochain, le centre aiglon (mais les autres centres vont également suivre) sera en effet équipé de 18 ordinateurs dans sa salle d'examen; par ailleurs, une fois que le test sera terminé, le participant pourra vérifier, au moyen d'un ordinateur situé hors de la salle, les bonnes réponses. Mais le principe sera le même, à savoir lire les questions jusqu'au bout pour être sûr de donner une bonne réponse. — AMF



David Diessenbach, inspecteur technique au centre aiglon du service des autos d'Aigle.

Les fluocompacts font de l'ombre aux ampoules halogènes, moins économiques

Le remplacement progressif des lampes à halogène, dans les bureaux de l'administration, par des lampes fluorescentes compactes permettra d'importantes économies. Explications.

Responsable de la maîtrise de l'énergie des bâtiments de l'Etat de Vaud, le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) a constaté, lors de l'inventaire des installations d'éclairage, que de nombreux luminaires grands consommateurs d'énergie étaient utilisés, notamment des lampes à halogène sur pied et de bureau.

Nouvelle technologie

Environ 300 luminaires à halogène sur pied de 300 W et 5000 lampes de bureau de 50 W sont installés dans les bureaux de l'Etat. Ces éclairages ont un très mauvais rendement. Ils dégagent beaucoup de chaleur pour une lumière faible. La technologie actuelle propose des luminaires équipés de lampes fluorescentes compactes (fluocompact). Celles-ci brûlent nettement moins d'électricité que les halogènes, avec une durée de vie quelque 9 fois supérieures. Il faut encore souligner que ces luminaires sont commandés munis d'un système de régulation. C'est à dire que ces lampes «intelligentes» s'allument automatiquement dès qu'une personne entre dans la pièce et s'éteint 10 minutes après son départ. Elles ne réagissent pas uniquement aux

présences, elles se règlent également en fonction de la lumière ambiante. On peut tout de même personnaliser son réglage lumineux. Il faut savoir que, en moyenne, un bureau est occupé 2750 heures par année. Si on éteint l'éclairage, lorsqu'il n'est pas nécessaire, on réduit ces heures à 1000. Avec le système de détection, ce chiffre diminue encore de moitié.

Mieux encore. En raison de son excellent rayonnement lumineux, une lampe sur pied fluocompact peut remplacer deux lampes à halogène. D'autre part, la consommation annuelle de ces dernières s'élève à 1650 kWh, soit un coût de 330 francs. Une fluocompact utilise 73 kWh, soit 73 francs.

Facture diminuée de 62 200 francs

En prenant en compte tous ces paramètres, une lampe fluocompact équipée - investissement supplémentaire de fr. 517.50 par rapport au prix de base - sera amortie en une année et demi environ. Au total, la facture annuelle d'électricité sera réduite de 62'200 francs et le remplacement des luminaires aura coûté 95'300 francs. Une importante contribution à la stabilisation des consommations d'énergie!

Ainsi, les fluocompacts remplacent



Les lampes sur pied halogène de l'administration seront progressivement remplacées par le modèle ci-dessus

Petits principes et gros avantages

Au petit jeu des comparaisons, les lampes à halogène sont écrasées par les lampes fluorescentes compactes.

- Parmi les **inconvénients**, les fluocompacts doivent être ramenées aux points de vente pour être éliminées. Les halogènes produisent trop de chaleur. Elles ont en outre, une consommation importante d'énergie. Leur coût, en comparaison de leur durée de vie, est assez élevé.
- Pour ce qui est des **avantages**, la nouvelle génération de luminaires sort largement victorieuse. Ces lampes sont plus rentables et elles chauffent peu. Leur température de couleur est neutre. Leur lumière n'est donc ni trop jaune, ni trop verte, etc. En revanche, on peut

diriger de manière précise la lumière des lampes à ampoules à halogène.

- Les fluocompacts se distinguent aussi par leurs **performances**. Elles ont de 33 à 100 lumens (mesure de lumière) par Watt, pour une durée de vie de 5000 à 20'000 heures. La durée de vie d'une lampe à halogène ne dépasse pas 4000 heures.
- Les lampes fluorescentes compactes, appelées à tort «tubes néon», sont composées d'un **gaz** (argon, krypton) qui est excité et rayonne au passage du courant. La lumière ainsi créée devient visible grâce à une couche fluorescente déposée à l'intérieur du tube de verre. Le gaz des autres ampoules utilisées est... halogène. - P. M.

désormais progressivement les halogènes défectueuses. Pour chaque demande particulière, à l'instar d'autres demandes de matériel, la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV) informe le SBMA qui décide de la nécessité d'achat et détermine le modèle. Cette démarche a déjà prouvé son efficacité. Elle permet de réduire les dépenses et évite des erreurs de dimensionnement.

Recyclage prévu

Tout est prévu pour l'élimination des lampes endommagées. Les ampoules sont séparées des luminaires et recyclées. Le reste part à la ferraille. Les lampes encore utilisables sont gardées en dépôt à la CADEV pour des dépannages et pourront le cas échéant être revendues à bas prix.

Pascal Monney, collaborateur technique, SBMA



Les décisions de la quinzaine

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Les HES théâtre et musique rejoindront le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) en 2003

Jusqu'ici, l'enseignement professionnel de la musique et du théâtre incombait au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE), où les dossiers et budgets relatifs étaient gérés par le Service des affaires culturelles. Destinés à passer au niveau «HES» artistiques à partir de 2003, ces dossiers passeront dès lors au Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) et rejoindront ceux de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) déjà suivis par le Service des affaires universitaires. Ce transfert correspond à la pratique constatée dans les autres cantons suisses, où les HES dépendent de l'Instruction publique (formation professionnelle ou tertiaire, ou universitaire). Ainsi, dès 2003, le budget dévolu notamment à la Haute Ecole de théâtre de suisse romande (qui ouvrira ses portes en 2003) et à la future Haute Ecole de musique - Conservatoire de Lausanne, Ecole de jazz et de musique actuelle (EJMA) notamment -, soit un total de près de 12'500'000 francs, passera dans le budget du Service des affaires universitaires.

Brigitte Waridel, chef du service des affaires culturelles, 021 316 33 00 - DFJ, Christian Pilloud, chef du service des affaires universitaires, 021 316 35 00

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Modification du règlement d'application de la loi vaudoise sur les allocations familiales

Suite à la ratification des sept accords bilatéraux par la Suisse et la Communauté européenne, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er juin 2002, le Grand Conseil a modifié la loi sur les allocations familiales afin d'établir l'égalité de traitement entre les travailleurs nationaux et personnes salariées en Suisse dont la famille réside dans un Etat membre de l'Union européenne. Sur cette base, le Conseil d'Etat vient d'adapter le règlement d'application de la loi, en particulier afin de faciliter l'octroi de l'allocation de formation professionnelle en faveur des enfants résidant sur le territoire de l'Union européenne. Par ailleurs, il revient à la Caisse générale d'allocations familiales, à Clarens, de jouer le rôle d'organisme de liaison dans le cadre des accords bilatéraux.

Leslie Moussalli, Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021 316 51 56

DINF

Département des infrastructures

Restrictions de trafic en raison du nettoyage des tunnels

Constatant que le trafic sur l'autoroute est fortement entravé lors de l'entretien périodique des tunnels, le député Pierre Rochat a proposé de réduire ces entraves en effectuant les travaux de nuit. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat explique qu'une fermeture annuelle des tunnels, limitée au strict nécessaire, est indispensable pour assurer le nettoyage ainsi que le contrôle et la maintenance des installations. A cette occasion des travaux annexes sont également réalisés sur les tronçons à ciel ouvert compris dans les secteurs fermés au trafic. Le personnel à disposition dans les centres d'entretien est insuffisant pour constituer une deuxième équipe de nuit. Un engagement nocturne implique des mesures de signalisation supplémentaires et des nuisances pour des riverains. La qualité des prestations n'est généralement plus aussi bonne.

Michel Zambelli, chef de la division entretien du Service des routes, 021 316 70 42

Immatriculation des bâtiments au Registre foncier

Dans une interpellation, le député Bertrand Clot, sans contester le principe de l'immatriculation qui est conforme à la loi, s'élève contre le fait que les plans établis pour la mise à l'enquête ne soient pas valables et qu'un nouveau levé soit nécessaire. Il estime que ce mode de faire génère des coûts inutiles pour les propriétaires. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle que

le plan de mise à l'enquête, établi conformément aux exigences de la LATC et du RATC, ne peut pas servir à la mise à jour du plan cadastral car aucune exigence de précision n'est spécifiée. La mise à jour du plan cadastral est réalisée selon les prescriptions fédérales et cantonales en la matière. L'ordonnance technique sur la mensuration officielle (OTEMO) comporte des exigences impératives. Les dispositions légales cantonales n'étant pas plus contraignantes, le Conseil d'Etat conclut qu'il n'y a pas lieu de modifier la pratique.

Béatrice Simos-Rapin, chef du Service de l'information sur le territoire, 021 316 24 61

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Mise sur pied d'une enquête portant sur l'avenir professionnel des élèves issus de l'Ecole de diplôme

Le Conseil d'Etat a décidé la mise sur pied d'une enquête directe portant sur la réalisation des projets de formation et projets professionnels des élèves issus de l'Ecole de diplôme. L'enquête trouve son origine dans les réflexions de la conférence des directeurs des gymnases vaudois (CDGV) quant aux débouchés réels des élèves en voie de diplôme. Les enquêtes préalables ne tenaient compte que des intentions des élèves au moment de leurs études, non pas de leurs situations à l'issue de leurs formations. L'enquête portera sur les élèves des gymnases ayant terminé leurs formations en voie de diplôme en 2000.

Alexandra Petrovitch, Conseillère en OSP, 021 315 65 87

Le DFJ se dote d'un délégué aux affaires intercantionales

A la lumière des orientations politiques et stratégiques importantes que seront amenées à prendre les différentes conférences intercantionales chargées de la formation, le Conseil d'Etat a souhaité que le canton de Vaud puisse y jouer un rôle important. Pour ce faire, il vient de désigner Jean-François Steiert au poste de délégué pour les affaires intercantionales dans le domaine de la formation. Le DFJ se voit ainsi doté d'une force indispensable pour mener à bien cette mission.

La désignation de M. Steiert intervient à la suite de la réorganisation du secrétariat général du DFJ et de la volonté de voir le canton de Vaud jouer un rôle important, particulièrement au sein des conférences intercantionales et dans leurs diverses commissions. Au premier rang de ces conférences figurent notamment la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP, au niveau suisse et CIIP/SR-TI au niveau romand et tessinois) ainsi que le comité stratégique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Jean-François Steiert, de par son activité

précédente de collaborateur personnel de la cheffe du DFJ, a acquis une excellente maîtrise des dossiers traités par le département, tant sur le plan technique que politique. En outre, son parfait bilinguisme et sa connaissance de l'administration fédérale sont des atouts non négligeables pour mener à bien les missions de ce poste stratégique important.

Originaire de Fribourg et âgé de 41ans, Jean-François Steiert est titulaire d'une licence en lettres. Au cours de sa carrière, il a occupé différents postes de journaliste et de permanent pour des associations. Actif dans de nombreuses organisations, il a également occupé les fonctions de porte-parole et de secrétaire général du Parti socialiste suisse entre 1998 et 2000. Depuis le 1er septembre 2000, il occupait le poste de collaborateur personnel de Mme Jeanprêtre puis de Mme Lyon. Son entrée en fonction est immédiate.

Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, 021 316 30 01, Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales pour la formation, 079 204 13 30



CHUV: exposition événement

Le CHUV célèbre le vingtième anniversaire de l'ouverture du bâtiment hospitalier, inauguré en 1982. Une exposition passionnante marque l'événement.



Les origines du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) remontent au début du XIII^{ème} siècle lorsqu'en 1236 Aymon de Savoie fondait la Maison-Dieu et l'Hospice de Villeneuve.

Le but charitable de cette Institution s'est poursuivi pendant des siècles. En 1883 est inauguré le nouvel Hôpital cantonal du Bugnon qui disposait de 400 lits. En 1890, l'Hôpital acquiert le rang d'université avec une faculté de médecine complète. Au fil des ans, il s'est régulièrement agrandi et modernisé avec la Maternité et la Clinique infantile (1916), le Pavillon Bourget (1917),

l'Hôpital Sandoz (1932), l'Hôpital Nestlé (1935), l'Institut d'anatomie pathologique (1942) et le Pavillon chirurgical (1947).

Pour faire face au manque de place, émerge dans les années 50 le concept d'une nouvelle Cité hospitalière dont la première pierre est posée en 1971 (photo). L'appellation de l'Hôpital cantonal a changé en 1975 pour devenir le CHUV et son nouveau bâtiment hospitalier a été inauguré le 7 septembre 1982. Vingt ans après, c'est l'occasion de faire la fête via une exposition, une journée anniversaire et une participation à *La Nuit des musées*.

CHUV 82 – 02 espaces d'émotions

- Tous les jours, du **28 août au 2 octobre**, de 8h à 20h, dans le hall principal: **une exposition ludique et passionnante** qui propose une immersion totale dans la vie du CHUV. Photographies, témoignages, objets, graphiques, portraits, films, maquette et interviews, autant de manières originales de rendre compte de 20 ans de vie et d'émotions au sein du bâtiment hospitalier.
- **Journée anniversaire ouverte à tous mercredi 28 août à l'occasion du vernissage**, à 16h, à l'Auditoire César-Roux (parking du personnel gratuit dès 15h30). Le professeur Louis-Samuel Prod'hom, ancien directeur général du CHUV, ainsi qu'Henri Corbaz, directeur ad interim du CHUV et Charles-Louis Rochat, conseiller d'Etat et chef du Département de la santé et de l'action sociale, y prononceront une allocution. Dès 16h45: apéritif.
- D'autre part, le CHUV est cette année

l'invité spécial de *La Nuit des musées* et propose le samedi 21 septembre des animations publiques pour petits et grands dans le hall principal du CHUV:

- Stands enfants entre 14h et 16h: maquillage, bricolages, parcours d'obstacles, animation des «docteurs rêves» de la Fondation Théodora. Goûter offert pour les enfants à 16h.
- Concours: tirage au sort à 16h30 des gagnants du concours *CHUV 82-02 espaces d'émotions*, réservé exclusivement au personnel du CHUV.
- A la découverte du cerveau entre 15h et 20h: voyagez à travers le cerveau avec des appareils de neurochirurgie
- Visites guidées à 16h, 17h et 18h: découverte des cuisines, de la radiologie et des ateliers techniques.
- Gourmandise: «Flan lavande» à la cafétéria publique; un clin d'œil à l'exposition *Parfum l'expo* de la Fondation Verdan.

Expositions

Espace Arlaud, Lausanne. *Visarte Ostschweiz <=> Visarte Vaud.* Trois artistes contemporains de Saint-Gall et de la Suisse Orientale, Mathis Reinhardt, Stefan Rohner et Hans Thomann, viennent exposer photos, sculptures et installations en correspondances avec les peintures des trois Vaudoises Peggy Donatsch, Marie-Claire Pillard et Antoinette Pitteloud. Ma-ve, de 12h à 18h, sa-di de 11h à 17h. Jusqu'au 1^{er} septembre.

Autrefois la mer ... le temps des ammonites. Exposition à l'Espace Arlaud, par le Musée cantonal de géologie. La plus belle collection privée de Suisse d'ammonites. Me-ve: 12h-18h, sa-di: 11h-17h. Jusqu'au 8 septembre.

Fondation Neumann, Gingins. *Les vertiges de Léon Spilliaert, œuvres de 1900-1917.* Première exposition en Suisse consacrée à l'artiste belge Léon Spilliaert, créateur atypique et méconnu du mouvement Art nouveau. Ma-ve: 14h - 17h, sa-di: 10h30 - 17h. Jusqu'au 15 septembre.

Forum de l'Hôtel de Ville, Lausanne. *Lausanne, développement durable – agissons ensemble.* Exposition organisée par le service des études générales et des relations extérieures. Dès le 28 août.

Musée de L'Elysée, Lausanne. *new york après New York – Mémoire d'une ville blessée et Rétrospective de l'œuvre du photographe québécois Charles Gagnon.* Plus de 80 photographes proposent une relecture de la tragédie du 11 septembre. Entre témoignage et esthétisme. **Visites guidées gratuites** dimanches 1^{er} et 15 septembre, à 15h et 16h. Jusqu'au 16 septembre.

Musée romain d'Avenches. *Aventicum, ville en vues.* Un voyage à travers le temps de l'Avenches romaine à aujourd'hui grâce à des vues, dessins, plans et autres gravures. Parallèlement, le visiteur peut découvrir sur quatre sites les points de vues qui ont fait l'objet de gravures. Ma-dim: 10h.-12h et 13h - 17h. Jusqu'au 29 septembre.

Musique

Premier et deuxième concert de l'intégrale des concertos pour orgue et orchestre de Haendel par l'ensemble instrumental de la Région Mittelland sous la direction de Georg Zaugg et Heinz Balli à l'orgue, à la cathédrale de Lausanne. Jeudi 29 août, à 20h.: concertos n°2, 3, 6 et 8; et vendredi 30 août, à 20h: concertos n°1, 4, 10 et 14. Les troisième et quatrième concerts auront lieu les 5 et 6 septembre.